



Pour bénéficier des interventions de l'ESA

Vous pouvez vous adresser :

- directement au service du lundi au vendredi de 9h à 17h
- ou auprès de votre médecin généraliste, gériatre ou neurologue.

L'équipe spécialisée Alzheimer intervient sur le bocage bourbonnais.

Le périmètre d'action est d'environ 30km autour de Bourbon l'Archambault.

ESA

Centre Hospitalier
de Bourbon l'Archambault

« Gautrinière »

03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT

Téléphone : 04 70 67 32 00

Fax : 04 70 67 32 01

ESA

BOURBON L'ARCHAMBAULT

**Équipe Spécialisée
Alzheimer**



L'ESA est une structure médico-sociale portée par le **Service de Soins à Domicile** du Centre Hospitalier de Bourbon l'Archambault



ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER

Qu'est-ce que l'ESA ?

La mission de cette équipe est d'assurer la prise en charge à domicile des usagers dans le cadre de la prestation de soins d'accompagnement et de soutien pour favoriser le maintien à domicile.

L'**ESA** s'appuie sur une approche non médicamenteuse.

L'équipe de l'ESA

L'équipe spécialisée est composée :

- * D'une infirmière coordinatrice.
- * D'une infirmière spécialisée,
- * De deux assistantes de soins en gériatrie.

Le public visé

L'**ESA** s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés :

- * Diagnostiquées,
- * En stade léger ou modéré,
- * Avec une répercussion dans les activités de la vie quotidienne.

Les objectifs de l'intervention de l'ESA

Intervention auprès de la personne

- * Stimulation et maintien des capacités d'attention, de compréhension, de concentration, de mémoire...
- * Conservation de la mobilité, travail de l'équilibre
- * Diminution des troubles du comportement
- * Maintien de l'autonomie et de l'indépendance dans les activités de la vie quotidienne
- * Amélioration de la qualité de vie à domicile (aides techniques)
- * Apprentissage des stratégies de compensation

Intervention auprès des aidants

- * Conseils :
 - sur l'aménagement du domicile
 - sur les attitudes à privilégier
- * Valorisation du rôle de l'aidant et amélioration de la relation usager-aidant

Prescription médicale

Prise en charge à 100%

Evaluation au domicile de la demande par une infirmière spécialisée et une assistante de soins en gériatrie :

- * Evaluation des capacités de l'usager
- * Prise en compte des souhaits de l'usager et de l'aidant

Définition d'**objectifs** pour l'amélioration de la vie quotidienne

Réalisation, par des assistants de soins en gériatrie, d'**activités de réhabilitation** pour l'usager, et formation de l'aidant, sur la base de 12 à 15 séances

Evaluation de l'atteinte de l'objectif et envoi du **bilan** au médecin traitant

Proposition de **relais** (SSIAD, dossier APA et auxiliaire de vie, CRT, Café des Aidants, Accueil de Jour)